

NEVERS

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

Du 03/04/2024 au 31/12/2024

Plusieurs sessions dans l'année

Inscriptions du 05/01/2024 au 20/12/2024

Ouverture sous réserve d'un effectif suffisant.

>> Durées

- Durée indicative : 2 Jour(s)

- Durée totale : 14 h (dont 14 h en centre)

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 434.00 € TTC

Tarif par personne

>> Lieu de la formation

GRETA 58

Antenne de Nevers

9 boulevard Saint Exupéry

58000 NEVERS

>> Votre interlocuteur

Julie GABERT

Conseillère en formation continue

Tél. : 03 86 59 74 57

julie.gabert@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 58

LP Jean Rostand, 9 Boulevard

Saint-Exupéry

58000 NEVERS

Tél. : 03 86 59 74 59

ce.greta.nevers@ac-dijon.fr

Siret : 19580050300037

N° d'activité : 2658P000958

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Repérer les signes évocateurs de troubles cognitifs,
- Appréhender les troubles du comportement afférents aux maladies neurodégénératives, adapter sa posture et sa communication,
- Connaître les différentes méthodes d'apaisement,
- Proposer des activités adaptées au regard du projet individualisé,
- Au niveau législatif et en termes de compétences-métier, connaître la réglementation à laquelle ces interventions répondent,
- Inscrire ces activités dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire.

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Aucun prérequis complémentaire

>> CONTENU

Les maladies neurodégénératives :

- Définition d'un trouble cognitif
- Causes-caractéristiques du vieillissement cognitif
- Trouble cognitif - vieillissement - démence

Les troubles psycho-comportementaux,

- Savoir identifier les pathologies entraînant des troubles cognitifs

Les démences dégénératives

Les démences non dégénératives

Particularités et focus sur les maladies d'Alzheimer et Parkinson

Les maladies neurologiques

La communication avec la personne présentant des troubles cognitifs et avec son entourage.

- Rôle de l'intervenant (écouter, observer, conseiller, valoriser, stimuler)
- Déculpabilisation de l'aidant
- Le « prendre soin » (M. MONTESSORI®)

Cadre réglementaire

- Droit à la vie privée
- Distance professionnelle et passage de relais
- Limites professionnelles en liens avec les missions
- Limites entre l'accompagnement et la prise en charge

Sauvegarde de justice, curatelle et tutelle

Accueil de jour

Structures d'accueil adaptées

Les méthodes d'apaisement

- Notion de souffrance (identification, prise en charge, soulagement)
- Soulagement de la détresse émotionnelle
- Les différentes méthodes :

L'humanité et la validation

Activités Socio-thérapeutiques (animations flash)

Les activités et leur organisation.

- S'inscrire dans un travail d'équipe

- Accompagner au quotidien ; toilette, repas?
- Maintenir l'autonomie, la motricité
- Animer pour stimuler

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
 - En centre
 - Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.*

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Document pédagogique, Etude de cas
- Pédagogie active et personnalisée
 - Analyse réflexive des pratiques
 - Mises en situation professionnelles
 - Outils pédagogiques divers (fiches techniques, vidéos, simulateur vieillissement)

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission sans disposition particulière

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

>> INTERVENANT(E)(S)

Professionnels spécialisés dans ce domaine d'intervention.